

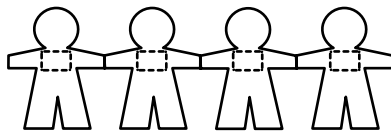
Main dans la main

pour célébrer les droits de l'enfant



Les consignes

1. Je réalise mon autoportrait
2. J'écris le droit que je représente
3. J'accroche mon dessin à ceux des autres enfants
4. Ensemble, nous formons une ribambelle

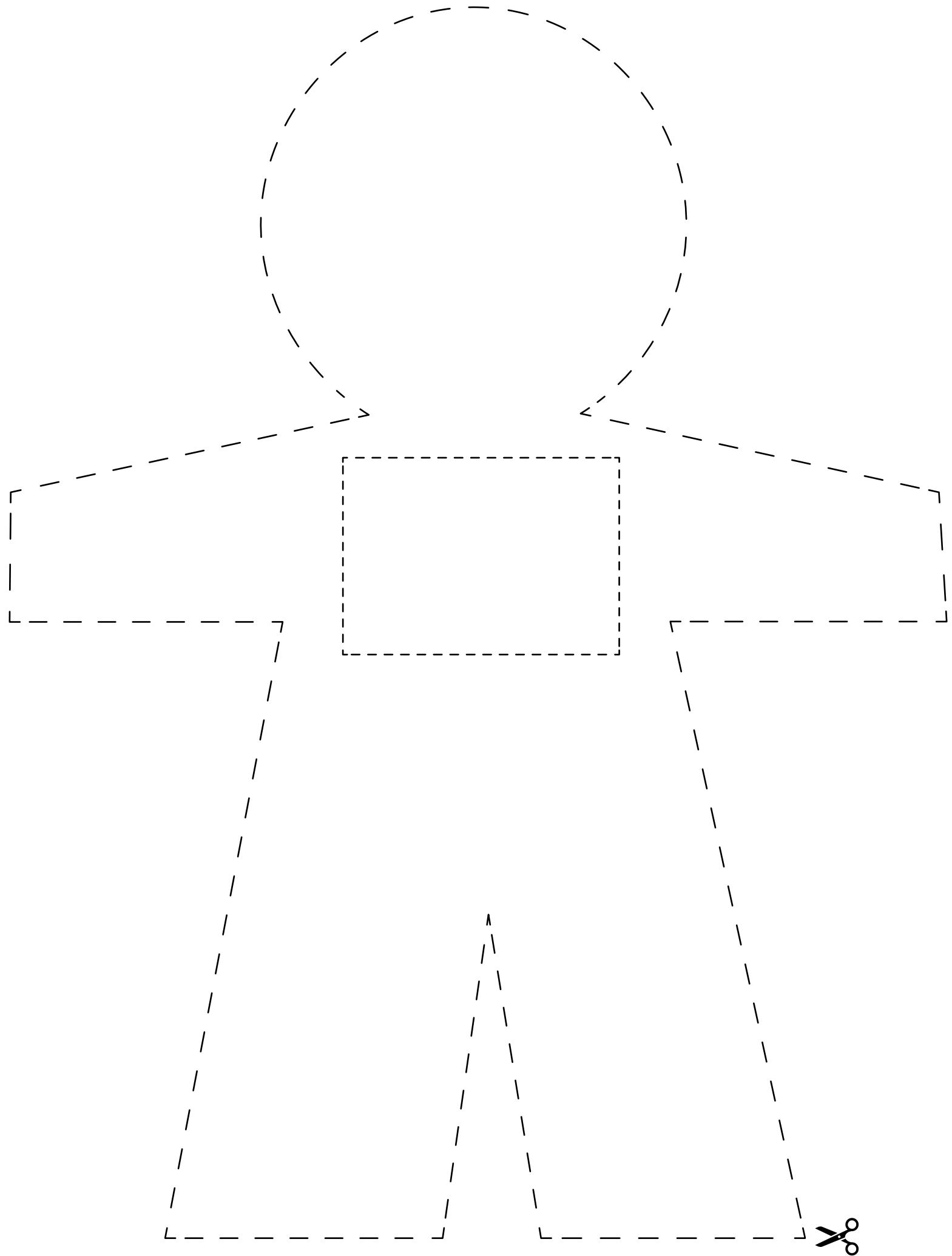


Les droits
de l'enfant

Objectif

Sensibiliser les enfants
à la notion de « droits ».

Vous pouvez imprimer ce patron sur une feuille A4 ou A3



PARLER DES DROITS DE L'ENFANT

Aborder la notion de « droits » avec des enfants mérite quelques conseils :

Les « droits » et la « conscience citoyenne » peuvent être difficile à appréhender pour des enfants. Il s'agit de faire vivre les droits de l'enfant en utilisant des mots adaptés, des illustrations et des exemples de la vie courante.

- 1 Parlez simplement, en utilisant un vocabulaire adapté à l'âge des enfants
- 2 Soyez positif et lorsque vous aborderez des exemples de situations rencontrées par des enfants dans le monde. Relatez les faits simplement, sans tomber dans la dramatisation qui pourrait être source d'angoisse pour les enfants.
- 3 Partez d'exemples du quotidien (aller à l'école, faire du sport, avoir des loisirs), en expliquant que tous les enfants du monde n'y ont pas accès, puis en échangeant sur ce qu'ils ressentent. Laissez la discussion « faire son travail » et rebondissez sur leurs questions. Vous pourrez ainsi balayer les moments d'une journée d'un enfant et relier-les au(x) droit(s) correspondant(s).
- 4 Profitez des événements annuels proposés par Unicef France : le 20 Novembre, journée des droits de l'enfant et les derniers mercredis du mois de Mai, Uniday, journées de l'engagement des enfants et des jeunes.
- 5 Focalisez sur un droit ou deux dans un projet sans pour autant aborder tous les autres. L'important est de sensibiliser les enfants et les jeunes à la notion de droits.
- 6 Soyez les premiers à les respecter pour que les enfants puissent les modéliser.
- 7 Permettez aux enfants de respecter leurs droits en les sensibilisant à la notion de responsabilité, de justice et d'entraide. Offrez à chacun le droit à la différence, au volontariat pour les plus âgés.
- 8 Proposez des jeux et animations qui rendront le sujet ludique. Le site myunicef.fr propose selon le profil du visiteur (enseignant, enfant, animateur...) des approches de sensibilisation sur des thèmes très différents. Il recense des actions, des idées d'animations et de projets (prix littéraire, consultation nationale, poupées frimousses...). Vous y trouverez également les Kits conçus par Ifac.
- 9 Prenez attache auprès du comité départemental UNICEF. Des bénévoles seront ravis de vous aider à mettre en place des actions.

LES 10 PRINCIPAUX DROITS DE L'ENFANT

Ces droits sont inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

1

Le droit d'avoir un nom, une nationalité,
une identité

2

Le droit d'être soigné, protégé des
maladies, d'avoir une alimentation
suffisante et équilibrée

3

Le droit d'aller à l'école

4

Le droit d'être protégé de la violence,
de la maltraitance et de toute forme
d'abus et d'exploitation

5

Le droit d'être protégé contre toutes
formes de discrimination

6

Le droit de ne pas faire la guerre, ni la
subir

7

Le droit d'avoir un refuge, d'être
secouru, et d'avoir des conditions de
vie décentes

8

Le droit de jouer et d'avoir des loisirs

9

Le droit à la liberté d'information,
d'expression et de participation

10

Le droit d'avoir une famille, d'être
entouré et aimé